

FICHE TECHNIQUE

Journées Techniques Spécialisées sur : LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE HSE OBJECTIF :

L'objectif principal de la veille réglementaire dans le domaine santé, sécurité au travail et de l'environnement est de mettre en place un processus capable d'identifier tous les textes qui régit votre activité dans le domaine HSE, Elle permet de réduire l'incertitude que votre entreprise ne soit pas conforme vis-à-vis de ces exigences légales et réglementaires. Un système de veille efficace consiste à :

- comprendre la veille ;
- structurer ce processus;
- construire et faire vivre la base initiale (sources de veille et corpus réglementaire);
- repérer et identifier les évolutions réglementaires applicables ;
- analyser les textes et évaluer la conformité de son organisation au regard des exigences identifiées ;
- être conforme vis a vis des autorités et des instances de contrôle.
- préparer son audit de certification.

PROGRAMME:

- 1. Définitions.
- 1.1. Veille réglementaire.
- 1.2. Évaluation de conformité.
- 2. Exigences des référentiels ISO 14001 V 2015 et 45001 v 2018.
- 2.1. Extrait des référentiels ISO 14001 et 45001 v 2018 traitant de la veille réglementaire
- 2.2. Exigences relatives à l'évaluation de conformité Qui est concerné par la veille HSE ?
- 3. Étapes préliminaires.

Timing, Acteurs, Méthode et moyens, Utilisateurs et bénéficiaires de la veille réglementaire HSE...

- 4. Construire et alimenter le contenu de la veille réglementaire HSE.
- 5. Déterminer les sources de veille.
- 6. Construire sa base réglementaire initiale.
- 7. Approche Synthétique
- 8. Analyser les textes et identifier la nature des exigences
- 9. Affiner la construction de la base.
- 10. Mettre à jour sa base de données réglementaire initiale
- 11. Évaluer la conformité
- 12. Préparer son audit de certification

PUBLIC CONCERNE:

Responsables QHSE, structure ressources humaines, HSE, Juristes, Responsables et pilotes des processus, Médecins de travail, Responsables de maintenance et toutes autres personnes concernées par la veille réglementaire

DATE: les25 et 26 décembre 2024

HORAIRES: 9H00 – 17H00

LIEU: Hôtel Alexandre - Constantine .

FORMATEUR : NEDJAI Redouane Une expérience professionnelle depuis 1987, dans les domaines du QHSE.

TARIFS:

40.000DA HT par personne en pension simple (Déjeuner, Pauses café). (TVA 9%)

SUPPORT:

Documentation sur CD Cartable, bloc note et stylo

INSCRIPTIONS:

Tel / Fax: 021 78 21 46;

021 78 21 81

Poste Interne : 122/124/123 Mob : 0561.61.20.42/08/49

0561.62.04.54

Courriels: seminaire@ianor.dz

IMPORTANT

- Aucun participant ne sera accepté sans paiement (par chèque ou virement)
- Veuillez remettre une copie du bon de commande ou la lettre d'inscription au participant
- Le paiement doit être effectué avant ou le jour même de la Formation (par chèque ou virement)
- Le dernier délai d'inscription doit être fait (trois jours ouvrables) avant la date de la Formation.
- Les confirmations serons envoyées 48 avant